



UNE VALLÉE **DURABLE** POUR TOUS

Charte de Développement CDDRA Tarentaise Vanoise

Septembre 2013



UNE VALLÉE **DURABLE** POUR TOUS

4. Les orientations de la Charte

Charte de Développement CDDRA Tarentaise Vanoise - APTV - Septembre 2013

4 - LES ORIENTATIONS DE LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT CDDRA

Orientation 1 : Développer résolument une dynamique touristique estivale

CONTEXTE

La puissance de l'économie touristique

L'activité des sports d'hiver constitue le cœur de l'économie de la Tarentaise. Son attractivité repose sur la qualité du produit ski, faisant au fil des années de la Tarentaise une des premières destinations mondiales pour cette pratique.

Les chiffres confirment la puissance de l'économie touristique :

- 360 000 lits touristiques (source Savoie Mont Blanc)
- 20 millions de nuitées annuelles dont 16 millions en hiver soit 30 % des nuitées annuelles et 40 % des nuitées hivernales de Savoie Mont Blanc
- 37 % du Chiffre d'Affaires des remontées mécaniques en France et 52 % en Savoie Mont Blanc

Une fréquentation estivale en baisse

Alors que les stations du territoire sont « leaders » sur le tourisme d'hiver, l'été est occulté par l'image « ski » et peine à se positionner parmi les destinations touristiques.

Même si la concurrence estivale est plus importante, elle ne suffit pas à expliquer l'importante baisse de fréquentation que la Tarentaise subit depuis 2003. La saison touristique se raccourcit et se concentre de mi-juillet à mi-août. A cela s'ajoute une diminution de la durée des séjours qui s'observe également au niveau national.

Le territoire accuse une baisse de 19 % des nuitées estivales entre 2003 et 2011, passant de 4,8 à 3,9 millions de nuitées alors que cette baisse est "seulement" de 10 % dans le reste des Pays de Savoie.

L'érosion de la fréquentation s'explique par de multiples facteurs :

- clientèle moins captive, notamment parmi les jeunes (adolescents, étudiants, jeunes actifs...)
- représentation de la montagne qui peut faire peur dans l'imaginaire collectif (accidents de montagne...)
- image de la montagne en décalage avec les attentes de la clientèle actuelle (demande d'activités « soft », hédonisme...)
- revers de l'identité et du positionnement des stations de sports d'hiver en termes d'architecture, de typologie d'hébergement et d'altitude
- sentiment de montagne « payante » et du « tout business »
- météo pénalisante, en cas de températures fraîches, de temps pluvieux, voire neigeux
- tendances actuelles qui ne portent plus la « montagne » parmi les valeurs de l'été

Parallèlement, de nombreux établissements n'ouvrent pas en été (hébergement, restaurant, commerce, ..) offrant aux visiteurs des « stations fantômes », peu attractives. Les nécessaires travaux en saison d'été accentuent les désagréments pour la clientèle.

Une grande richesse naturelle et culturelle

Certes la montagne n'est pas toujours « conveniente » (météo capricieuse, routes sinueuses...) mais la Tarentaise recèle de grandes richesses telles la qualité des paysages, de grands sites naturels, une diversité du patrimoine, un vaste panel d'activités et de manifestations, mais aussi une montagne vivante et animée autour d'un pastoralisme fort.

Le parc national de la Vanoise constitue un atout majeur en termes d'image et de notoriété, basé sur ses paysages préservés, sa faune (bouquetins, marmottes...) et sa flore. Plus de 25 % de la Tarentaise est intégré dans le cœur du Parc et près de la moitié des communes sont concernées par l'aire d'adhésion. Dans le cadre de la réflexion que mène actuellement le Parc pour élaborer sa nouvelle stratégie touristique et le développement estival de la Tarentaise, des liens mutuels se mettent en place entre l'APTV et le PNV.

Les atouts culturels sont également très présents avec de nombreux musées et centres d'interprétation, lieux de visites bénéficiant d'un guidage, ils s'appuient aussi sur le label « Pays d'Art et d'Histoire des hautes vallées de Savoie » dont bénéficie la Tarentaise.

Si certains édifices et sites sont aujourd'hui protégés, la vallée n'a pas un « grand patrimoine » tel que châteaux ou édifices réputés. Toutefois, le petit patrimoine rural très présent participe à l'identité locale, de même que le patrimoine lié aux savoir-faire, à l'artisanat, aux traditions, à la gastronomie, à l'histoire locale...

Une multitude d'activités sportives

La randonnée et la promenade sont les premières activités pratiquées par la clientèle (80 % d'entre eux). La demande porte sur des boucles ou des sentiers dans un but de découverte.

Le Grand Tour de Tarentaise, qui chemine de refuges en refuges, donne une image « randonnée » au territoire et fédère les acteurs autour d'un premier produit commun à l'échelle Tarentaise.

D'autres activités sportives classiques de la montagne sont également présentes : VTT, alpinisme, via ferrata, escalade, cyclotourisme, parapente...

Parallèlement, l'eau constitue un atout majeur à travers les glaciers, les lacs de montagne, les plans d'eau et les cours d'eau. Ces derniers offrent des spots européens pour la pratique du rafting et autres sports d'eau vive (kayak, hydrospeed...) avec un réel avantage concurrentiel pour la Tarentaise.

Une offre encore cloisonnée

Malgré son potentiel, l'offre touristique est encore peu attractive, du fait notamment d'un manque de communication, mais aussi d'animation et de mise en réseau des sites.

Elle reste aussi trop cloisonnée tandis que les attentes portent sur la découverte de la vallée dans son ensemble. Les acteurs ont tendance à appliquer en été, le fonctionnement « station » de l'hiver, alors que cela ne correspond ni aux attentes, ni aux pratiques des vacanciers.

Un thermalisme bien présent

Le thermalisme s'appuie sur deux stations : Brides-les-Bains et La Léchère, et une fréquentation d'environ 18 000 curistes en 2012, représentant 23 % de la fréquentation régionale et 34 % de la fréquentation en Savoie Mont Blanc (*Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme*). En raison des difficultés liées au thermalisme médical, les stations thermales s'orientent avec réussite vers la remise en forme.

Un hébergement au cœur de la problématique touristique

Quant à l'hébergement touristique conçu avant tout pour l'hiver, il est surtout positionné en station.

La question de la rénovation de l'immobilier touristique constitue une orientation majeure à part entière qui conditionne l'évolution du modèle de développement touristique et économique de la vallée.

Une identité à travailler

Le manque de structuration des forces touristique locales est un frein pour l'accueil et la satisfaction de la clientèle. De même, les questions d'identité doivent être travaillées et affirmées pour avoir un véritable impact dans une communication externe.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Face à une économie des sports d'hiver extrêmement puissante, l'enjeu pour le territoire est de redonner au tourisme estival des perspectives économiques, afin de rééquilibrer les saisons touristiques et permettre un développement du territoire harmonieux, en faveur aussi des villages, des adrets et des fonds de vallée.

La géographie de la vallée (altitude notamment) et l'organisation actuelle des acteurs ne le permettent pas d'appuyer le territoire sur un tourisme quatre saisons. Il s'agit en fait d'impulser une dynamique, en s'appuyant sur les atouts du territoire (paysages, patrimoine naturel, patrimoine et culture locale...) et la diversité de son offre de loisirs dans l'objectif d'inverser la baisse de la fréquentation.

Le questionnement par les acteurs est multiple :

- comment séduire à nouveau les publics qui sont aujourd'hui en retrait (jeunes par exemple) et les fidéliser, dans un contexte général plutôt défavorable à la montagne l'été ?
- comment valoriser les atouts et la diversité du territoire en affichant une unité touristique ?
- comment intégrer le Parc national de la Vanoise dans la stratégie de développement touristique ?
- comment allonger la saison estivale et mieux répartir la fréquentation touristique ?
- comment renforcer l'identité « Tarentaise » auprès des acteurs du territoire puis des visiteurs ?
- quels outils développer pour permettre la découverte de la Tarentaise ?
- comment réorganiser le territoire pour parvenir à développer quantitativement et qualitativement le tourisme d'été et en lui donnant un poids économique significatif ?
- quelle gouvernance mettre en place pour piloter l'avenir touristique à l'échelle de la vallée ?
-

L'objectif n'est pas de travailler seul mais de s'inscrire en cohérence avec les démarches des niveaux départemental et régional, tout en prenant en compte la question du parc national de la Vanoise et les stratégies des stations et sites du territoire.

Le développement touristique à l'échelle Tarentaise passe par :

- la préservation et la valorisation des richesses du territoire (paysage, environnement, patrimoine...)
- la mise en réseau et la « professionnalisation » des acteurs en intégrant la dimension de la saisonnalité
- le renforcement de l'appartenance au pays « Tarentaise »
- la mise en place d'une nouvelle gouvernance touristique de la vallée.

La seule volonté politique n'est pas suffisante, l'enjeu est d'intégrer les acteurs privés au cœur de la démarche estivale. Cependant, comment trouver les leviers qui peuvent les inciter à investir et à s'investir pour la saison estivale ?

Le développement du tourisme d'été est en interrelation directe avec l'aménagement du territoire, l'environnement, l'agriculture et l'économie locale, le commerce et l'artisanat, la culture, l'emploi, la fidélisation des saisonniers...

OBJECTIFS

Développer un tourisme basé sur l'authenticité et l'identité de la vallée :

- Améliorer la qualité de l'accueil de la clientèle
- Diffuser les flux touristiques sur l'ensemble de la vallée
- Valoriser les atouts de la Tarentaise, basés sur le patrimoine naturel et culturel
- Maintenir l'attractivité touristique du paysage

Structurer l'offre pour répondre aux attentes de la clientèle :

- Développer la randonnée, première des activités pratiquées par la clientèle
- Diversifier et améliorer la qualité de l'offre touristique, pour répondre aux attentes de la clientèle
- Rendre l'offre touristique Tarentaise plus lisible et accessible
- Favoriser les projets structurants

Sauvegarder et mettre en valeur l'ensemble des patrimoines de la vallée :

- Accompagner et aider aux projets d'amélioration des sites patrimoniaux
- Valoriser et exploiter les possibilités données par le Pays d'Art et d'Histoire
- Faire vivre les sites patrimoniaux et renforcer leur mise en réseau
- Favoriser la sauvegarde du patrimoine et la transmission des savoir-faire traditionnels qui constituent un des piliers de l'attrait touristique
- Valoriser l'histoire locale

Renforcer la cohésion du territoire :

- Renforcer l'unité et l'identité du pays
- Fédérer les acteurs du tourisme autour de projets et de produits communs
- Mettre en place une nouvelle gouvernance touristique à l'échelle de la Tarentaise

Construire et partager une image de la Tarentaise l'été :

- Renforcer l'identité du territoire et la marque estivale
- Donner une image estivale cohérente de la Tarentaise

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une vraie saison d'été pourvoyeuse d'emplois et de richesse • Diversification par des activités de loisirs, de découverte, du patrimoine et des savoir-faire • Développement d'un tourisme durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des paysages pour le maintien de l'identité • Equipement et entretien pour la randonnée et les activités de pleine nature • Réflexion sur la question des transports en matière touristique (voir PCET)
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de l'offre à la clientèle familiale • Attractivité du territoire pour la clientèle jeune • Accessibilité au patrimoine, à l'histoire locale et à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du projet avec les acteurs touristiques locaux et institutionnels • Inscription des actions dans la stratégie touristique régionale et départementale • Collaboration nouvelle avec le Parc national de la Vanoise

Approche Climat - énergie :

Le développement du tourisme estival peut avoir un impact négatif s'il ne s'accompagne pas d'une réflexion approfondie et d'actions, pour que le tourisme utilise des déplacements « doux ».

L'orientation 4-1 prend toute sa place dans cette approche.

Orientation 2 : Diversifier l'économie par le soutien aux filières hors tourisme

La Tarentaise est sans aucun doute l'une des vallées les plus touristiques au monde.

Fortes de 360 000 lits touristiques et 20 millions de nuitées, les stations de sports d'hiver concentrent l'activité touristique.

Plus encore, le tourisme entraîne l'économie de toute la vallée. Il est non seulement créateur d'emplois et de richesse dans les stations, mais ses retombées dépassent bien largement le cadre des communes supports. Les villages et les fonds de vallée sont irrigués par l'activité touristique et l'image qui en est induite.

En Tarentaise, rares sont les activités à ne pas dépendre, directement ou indirectement du tourisme : commerce, artisanat, BTP, agriculture, agro-alimentaire, forêt...

Seule l'industrie du fond de vallée (graphite, ferro-alliages, sodium) n'a aucun lien. Elle s'inscrit dans un contexte de stratégie mondialisée échappant aux logiques locales.

Le modèle de développement touristique a su créer des richesses mais la situation reste relativement fragile : mono-activité, dépendance aux conditions météorologiques, activité saisonnière (4 à 5 mois l'hiver, 1 à 2 mois l'été).

Dans ce contexte, la recherche de diversification est une nécessité. Il ne s'agit pas de sortir du tourisme mais bien de rechercher un rééquilibrage de l'économie.

L'objectif est d'une part de conforter le tissu économique, pour qu'il puisse pleinement satisfaire aux besoins de l'économie locale mais également trouver de nouveaux débouchés et développer de nouvelles filières, tout en assurant pleinement la durabilité de l'économie, en prenant en compte la saisonnalité.

L'enjeu est de rendre l'économie plus durable, plus diversifiée et plus « verte ».

Quatre axes prioritaires ont ainsi été retenus :

- soutenir et diversifier le tissu économique et commercial
- conforter une agriculture de montagne économiquement viable et respectueuse de l'environnement
- renforcer les fonctions économiques et environnementales de la forêt
- prendre en compte la saisonnalité

Sous-orientation 2-1 : Soutenir et diversifier le tissu économique et commercial

CONTEXTE

Un bassin d'emplois autonome

La Tarentaise présente une forte densité d'emplois avec 21 % des emplois de Savoie alors que la population ne représente que 13 %. Le territoire offre ainsi plus d'emplois qu'il n'accueille d'actifs : 120 emplois pour 100 actifs.

L'emploi reste majoritairement occupé par des actifs locaux (près de 80 %). Ainsi 95 % des actifs de Tarentaise travaillent sur le territoire.

Une économie tirée par l'activité touristique

La Tarentaise présente un profil économique spécifique avec une très forte représentation de l'activité touristique qui concentre 44 % des emplois salariés privés dont la plus grande partie dans l'hôtellerie-restauration.

L'économie résidentielle représente 19 % des emplois : activités commerciales, actions sociales d'hébergement, activités liées à la santé et autres activités de services.

La logistique-transport occupe une place importante avec 13 % des emplois salariés privés.

En revanche, l'économie productive ne représente que 6 % des emplois salariés privés avec un effectif de 1 830 emplois.

L'industrie, secteur d'activité historique de la Tarentaise qui s'est développé au XIX^{ème} siècle, compte à ce jour 4 sites spécialisés dans la chimie (Métaux Spéciaux S.A.) et la métallurgie (Graftech, Carbone Savoie et Ferropem). Les 1 400 emplois directs alimentent un tissu important de sous-traitants.

Sur les 10 dernières années, l'industrie a néanmoins perdu 0,5 % de ses emplois chaque année.

Une activité artisanale et commerciale dynamique

L'activité artisanale se caractérise par la plus forte densité de la Région Rhône-Alpes avec 44 entreprises pour 1 000 habitants (Région 17 entreprises pour 1 000 habitants et le département 23).

Quant au commerce, la Tarentaise est le second territoire commercial de Savoie avec près de 1 400 commerces et services connexes. Cette densité commerciale, plus de deux fois supérieure à l'ensemble de la Savoie est très élevée considérant la population résidente mais proportionnée à la présence sur le territoire de la clientèle touristique.

Le tourisme contribue pour 72 % au chiffre d'affaires du commerce du territoire, en lien avec le sport et l'alimentaire.

Une forte dépendance à l'emploi saisonnier

L'activité touristique nécessite une importante main d'œuvre saisonnière, notamment l'hiver.

Face à une main d'œuvre locale insuffisante, la Tarentaise voit ses besoins en saisonniers extérieurs considérablement augmenter (+ 20 % de croissance de l'emploi saisonnier entre 1999 et 2008). Aujourd'hui, 67 % des saisonniers viennent de l'extérieur de la Savoie sur un total de 35 780 contrats en 2010 dont 27 500 à la seule saison de l'hiver.

Ainsi le volume d'emploi est multiplié par 3 de décembre à mars (par 5 dans la restauration) et augmente de 30 % en juillet et août. Les contrats saisonniers sont 4 fois plus élevés que la moyenne régionale.

Le recours massif aux saisonniers représente une fragilité pour le modèle économique de la Tarentaise dès que le marché de l'emploi évolue.

Une création d'entreprises variable selon les secteurs

Les taux de création d'établissement en Tarentaise sont inférieurs à ceux observés en Savoie. Entre 2006 et 2011, le taux de création sur le territoire progresse peu. Les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises enregistrent une augmentation de création entre 2006 et 2011, au contraire du secteur du BTP dont les créations déclinent légèrement sur cette période.

La Tarentaise compte proportionnellement plus de chefs d'entreprises de + de 58 ans que la Savoie.

Une économie sociale et solidaire sous représentée

En Tarentaise, l'économie sociale et solidaire est peu présente.

Selon une étude de la DIRECCTE, le territoire de Tarentaise n'est pas aussi doté qu'il pourrait l'être. L'effectif dans l'Economie Sociale et Solidaire est de 4 163 personnes. La part de l'ESS n'est donc que de 7 % en Tarentaise alors qu'elle est de 13 % en Rhône-Alpes, 10 % en moyenne nationale, 11 % en Maurienne, 12 % à Chambéry.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Pour le territoire, l'enjeu est de soutenir un développement économique en dehors de l'activité des sports d'hiver afin de diversifier l'économie et la rendre moins dépendante au « tout ski ».

L'objectif n'est pas de sortir du tourisme, cet objectif étant ni réalisable, ni souhaité, mais de développer et de renforcer les filières hors ski.

Les efforts doivent se porter sur le renforcement de la performance des entreprises locales et la dynamisation de l'offre commerciale. Il n'existe pas de pépinières d'entreprises ni d'ateliers relais. Les produits nécessaires au « parcours d'entreprendre » devront être développés via quelques initiatives locales déjà engagées.

Concernant l'industrie, dont les centres décisionnels échappent au territoire, il s'agit de garantir des conditions d'accueil favorables et compétitives.

Enfin, le territoire devra également s'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire, afin d'apporter une réponse à la précarité grandissante d'une partie de la population et capter des marchés locaux, sans oublier l'économie verte, génératrice d'emplois.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Développer une nouvelle gouvernance économique :

- Développer une nouvelle gouvernance économique autour d'Albertville Tarentaise Expansion (Altex) en tant qu'agence de développement économique « Arlysère Tarentaise » et définir ensemble les objectifs d'interventions
- Assurer une veille économique qui permette de mobiliser en interne les entreprises et de développer les politiques publiques adaptées aux évolutions,

Accompagner le développement économique des entreprises

Mieux capter les marchés locaux :

- Optimiser l'accès aux marchés publics pour les entreprises locales
- Capter localement les marchés de la rénovation touristique
- Développer certaines filières locales en lien avec les spécificités du territoire (artisanat traditionnel, savoir-faire...)

Soutenir le commerce de proximité :

- Rechercher une cohérence « vallée »
- Soutenir l'adaptation aux évolutions et aux réglementations

Rendre l'économie plus sociale, solidaire et durable :

- Améliorer la formation professionnelle et la qualification des saisonniers
- Favoriser une animation autour de la saisonnalité, en impliquant plus fortement les employeurs dans une logique de dialogue social territorial
- Soutenir par l'économie le développement des réponses locales d'insertion
- Développer l'économie verte et les compétences locales associées

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none">• Création d'activités et d'emplois• Diversification économique• Valorisation des savoir-faire locaux• Meilleure exploitation des marchés locaux par les entreprises du territoire• Optimisation des circuits courts• Développement cohérent et harmonieux	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des problématiques environnementales des entreprises• Limitation des déplacements• Développement d'une économie verte
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement personnalisé des créateurs d'entreprises• Développement d'une Economie Sociale et Solidaire• Prise en compte des saisonniers et de la saisonnalité	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance économique autour de l'agence de développement Altex qui réunit entreprises et collectivités

Sous-orientation 2-2 : Conforter une agriculture de montagne économiquement viable et respectueuse de l'environnement

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une agriculture qui repose sur l'élevage laitier

L'élevage est l'activité agricole principale, issue d'une civilisation ancestrale. Les pratiques agropastorales ont façonné les paysages de la vallée au cours des siècles, en créant des espaces agricoles productifs et diversifiés.

Cette agriculture a évolué très rapidement au cours des trois dernières décennies, tout en restant profondément marquée par l'élevage, la fabrication de fromage, en particulier le beaufort, un territoire de montagne caractérisé par les pentes et l'altitude, l'alpage et les saisons...

Un pastoralisme inscrit dans les traditions

Le pastoralisme est une caractéristique forte du territoire. Les alpages dont la surface est de 56 000 ha représentent plus des 3/4 de la surface agricole de Tarentaise et 40 % des alpages de la Savoie. Ils nourrissent 20 000 bovins et 63 000 ovins, grâce à une gestion collective héritée de l'histoire que l'on ne retrouve presque exclusivement sur ce territoire.

90 % des alpagistes ont leur siège d'exploitation en Tarentaise, les 10 % restant venant du Sud de la France (troupeaux ovins principalement). Un Plan Pastoral de Territoire est en cours avec un soutien régional à hauteur de 1,4 millions d'euros.

Le Beaufort, fleuron local

Le territoire est classé en AOP Beaufort depuis 1968. La vache tarine est l'image emblématique de la Tarentaise qui demeure son berceau.

Outre le Beaufort, d'autres productions plus modestes existent (tomme, chèvre, brebis...), avec des débouchés qui restent locaux. Néanmoins, très peu d'exploitants ont fait le choix de s'installer en dehors de la filière laitière, pour des raisons évidentes : herbe qui constitue la ressource majeure, difficultés topographiques, climatologiques et rareté du foncier exploitable.

Les agriculteurs se sont également diversifiés par la valorisation de viande bovine issue du troupeau laitier mais la filière reste fragile, tant dans l'organisation de circuits de distribution que dans le fonctionnement de l'abattoir.

Une organisation collective très forte

Les trois coopératives laitières à Moûtiers, Aime et Bourg-Saint-Maurice collectent et transforment le lait en Beaufort et se chargent ensuite de commercialiser le beaufort ainsi que d'autres produits locaux. Elles sont en gestion directe : elles consacrent la plus-value économique à leurs sociétaires. De remarquables efforts de vente ont été conduits au fil des ans, notamment par l'agrandissement et l'ouverture de nouveaux magasins de vente, en station ou dans les unités urbaines alentours.

Parallèlement, la profession s'est organisée en deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) et un service de remplacement à l'échelle de la Tarentaise.

Une agriculture qui reste fragile

Malgré un dynamisme, la situation de l'agriculture reste fragile.

La pluriactivité reste importante, elle assure des revenus fixes et une main d'œuvre régulière. Environ 42 % des agriculteurs de Tarentaise sont pluriactifs contre 35 % au niveau de la Savoie (données RGA 2000). Ces chiffres sont néanmoins en régression.

En 30 ans (1979-2011), près de 80 % des exploitations ont disparu. En parallèle, la taille et la surface des exploitations ont augmenté.

Le vieillissement des chefs d'exploitation, en particulier sur la Haute Tarentaise (les exploitants de + de 55 ans représentent 42 % du cheptel des exploitations professionnelles) pose le problème de la transmission et de la reprise des exploitations. Le rythme des installations (1 installation pour 8 cessations d'activité) ne permet pas de maintenir le potentiel humain des exploitations.

Les successions et les installations de jeunes agriculteurs sont rendues difficiles, pour des raisons de capitaux mais également de foncier et de droits à produire.

Un foncier très contraint et concurrencé

La géographie locale rend le foncier difficile à exploiter mais aussi, très contraint et très concurrencé. La réduction progressive des terres fauchables, conjuguée à une sécheresse récurrente depuis plusieurs années pose problème pour l'équilibre des systèmes d'exploitation et le respect du cahier des charges « beaufort ».

Une étude réalisée sur le foncier agricole de Tarentaise montre que la perte d'1 ha de fauche entraîne l'abandon de 2 ha de pâture et de 3 ha d'alpage.

Cette réduction des terres agricoles engendre aussi un problème pour l'épandage.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

L'agriculture a un rôle particulier dans l'économie du territoire. Elle assure l'entretien de l'espace, fournit des produits de qualité et participe à l'image et l'identité du territoire. Ses liens étroits avec l'activité touristique donnent une résonance particulière aux enjeux qui lui sont associés.

Au-delà du maintien de l'agriculture, c'est le maintien d'un tissu agricole dense et bien réparti que le territoire doit rechercher.

Les objectifs à relever sont nombreux et diversifiés. Ils portent sur :

- la préservation du foncier agricole, notamment en fond de vallée et autour des villages, qui vise l'autonomie fourragère
- la transmission des exploitations et l'installation
- la diversification de l'activité : émergence du marché local « viande de Tarentaise », développement de l'agritourisme et de nouvelles activités agricoles
- l'amélioration de la commercialisation : réduction de la dépendance des grossistes et consolidation des circuits courts
- la gestion de la matière organique
- l'adaptation au changement climatique

Enfin, l'agriculture locale devra également s'adapter aux nouvelles règles européennes marquées par la fin des droits à produire en 2015 et la diminution du budget de la PAC.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Conforter la dimension économique de l'agriculture :

- Renforcer les circuits courts de commercialisation des produits
- Maintenir les outils économiques collectifs et le tissu agricole
- Renforcer l'autonomie fourragère pour répondre aux exigences du cahier des charges « Beaufort », mais aussi renforcer la performance économique des exploitations
- Permettre l'émergence d'une agriculture plus diversifiée

Permettre durablement l'usage agricole du foncier :

- Maîtriser le foncier et gérer durablement l'espace
- Préserver les terres agricoles, outils de travail des exploitations et espaces de respiration
- Lutter contre l'enfrichement et favoriser la reconquête paysagère

Poursuivre la trajectoire environnementale des pratiques agricoles :

- Gérer durablement la matière organique
- Préserver et valoriser la biodiversité
- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique

Asseoir le milieu agricole au sein des acteurs du territoire :

- Renforcer l'image de l'agriculture locale, à travers son fonctionnement et ses pratiques
- Valoriser la race Tarine et le terroir, comme vecteurs d'identité de la vallée
- Renforcer les liens entre les agriculteurs, la population locale et les acteurs du territoire

Enjeux selon le développement durable

Economie <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'activité agricole sur le territoire et des emplois associés • Renforcement des circuits courts • Valorisation des produits locaux • Image de l'agriculture et attractivité touristique du territoire 	Environnement <ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité • Respect de l'environnement dans les pratiques agricoles • Limitation des transports routiers par les circuits courts
Social/solidarité <ul style="list-style-type: none"> • Projet collectif qui touche l'ensemble de la profession agricole • Meilleure intégration sociale des exploitants 	Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • Construction du projet avec l'ensemble des acteurs • Renforcement des liens entre le monde agricole et les acteurs touristiques

Sous-orientation 2-3 : Renforcer les fonctions économiques et environnementales de la forêt

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une difficile mobilisation des bois

En Tarentaise, la forêt couvre 47 400 ha, soit environ 30 % du territoire.

Dans un contexte montagnard, les potentialités en termes de mobilisation de bois existent mais sont complexes : une partie des massifs reste inaccessible en raison de la pente ; les coûts d'exploitation sont très élevés. En parallèle, la forêt publique, largement exploitée, présente actuellement un trou de production et doit reconstituer son capital.

Quant à la forêt privée, l'extrême morcellement et le manque de desserte sont les principaux freins à toute intervention. En effet, près de 8 600 propriétaires se partagent 10 500 ha de forêt privée (divisée en 112 000 parcelles, donnant une surface moyenne de la parcelle de 0,09 ha...)

Dans la filière bois, la première transformation rencontre également certaines difficultés liées à la dureté du métier, aux difficultés à trouver de la main d'œuvre. Actuellement il ne reste plus que 4 scieries de petite taille en Tarentaise.

La seconde transformation tire son épingle du jeu notamment avec le marché de la rénovation en station.

Un potentiel en terme de bois-énergie

Au regard de ses performances énergétiques et de ses capacités de stockage de CO₂, le matériau bois devrait connaître à l'avenir une utilisation croissante dans les bâtiments. Par ailleurs, dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles, le bois énergie devrait également connaître une utilisation croissante. Cependant les difficultés liées au territoire contraignent fortement la concrétisation d'une filière locale.

Une nouvelle menace : le grand gibier

En Tarentaise, la forêt fait face à un double constat : bien qu'elle continue de s'étendre, notamment par le reboisement d'anciennes terres agricoles, sa régénération est menacée par la pression du grand gibier qui abrutit les jeunes arbres.

La protection contre les risques naturels

Protection contre les chutes de blocs, contre l'érosion des sols, les avalanches... la forêt joue également un rôle indéniable dans la prévention des risques naturels.

Du fait de leur inexploitableté, certains secteurs forestiers connaissent une forte naturalité. Le réchauffement climatique aggrave le risque de déclin de la biodiversité ; il est nécessaire pour limiter ses impacts d'en tenir compte dans les pratiques de gestion forestière.

La forêt, un puits de carbone

Le changement climatique induit une hausse globale des températures, les sécheresses affaiblissent les arbres. Toutefois le scolyte a peu impacté la Tarentaise, mais une veille semble nécessaire face à l'arrivée de nouveaux parasites.

De par ses capacités de captation de carbone, le rôle de la forêt dans l'atténuation des effets du changement climatique est aujourd'hui reconnu. Comme le préconise les membres du GIEC, il est primordial de poursuivre et de renforcer la gestion durable des forêts afin d'augmenter le stock de carbone en forêt tout en approvisionnant la filière bois à un niveau de prélèvement durable. A l'avenir, un système de « compensation » pourra être proposé aux collectivités et aux acteurs économiques qui souhaitent améliorer leur bilan carbone et compenser leurs émissions de CO₂ en finançant des opérations sylvicoles.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

L'enjeu de la forêt est multiple : conforter et renforcer sa valeur économique (mobilisation de bois d'œuvre et de bois énergie, soutien à la filière, accueil touristique et ludique,...) tout en garantissant et en valorisant ses valeurs non marchandes (environnementales, sécuritaires,...)

La forêt tarine présente un réel potentiel, cependant les difficultés liées au territoire (pente, morcellement, accès) contraignent fortement les projets.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Conforter la valeur économique de la forêt :

- Mobiliser les bois et structurer la forêt privée
- Augmenter la part de bois dans les constructions, et notamment le bois local,
- Conserver un tissu local dynamique d'entreprises de la 1^{ère} transformation
- Structurer un approvisionnement local « bois énergie »,
- Diminuer la pression du grand gibier pour garantir le renouvellement de la forêt

Conserver à la forêt son rôle de milieu naturel :

- Conforter le rôle de protection des forêts face aux risques naturels,
- Favoriser la biodiversité forestière
- Développer des activités ludiques pour mieux connaître le milieu
- Renforcer le rôle de la forêt en tant que « puits de carbone » (en lien avec le PCET)

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et création d'emplois • Compétitivité de la filière locale • Développement des circuits courts • Valorisation de la ressource locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la ressource locale • Secteur d'énergies renouvelables • Potentialité de puits de carbone • Biodiversité forestière • Lutte contre le réchauffement climatique
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à une filière en difficulté • Actions en forêt privée qui touchent de nombreux propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du projet avec les partenaires de la filière bois • Action dans le cadre d'une Charte forestière de territoire

Sous-orientation 2-4 : Prendre en compte la saisonnalité

ELEMENTS DE CONTEXTE

Un pourcentage élevé de contrats saisonniers

L'économie de la Tarentaise repose en grande partie sur l'activité touristique hivernale des stations. Cette économie est fortement dépendante de l'emploi saisonnier avec près de 27 000 contrats de travail saisonniers, soit 20 % des emplois touristiques d'hiver de la France. En intersaison, ce sont aussi quelques milliers d'emploi : BTP, thermalisme...

Les contrats saisonniers sont 4 fois plus élevés en Tarentaise que la moyenne régionale. Ils concernent les services, le commerce et l'industrie agro-alimentaire. Face à un recrutement local insuffisant, la Tarentaise voit ses besoins en saisonniers extérieurs considérablement augmenter (+ 20 % entre 1999 et 2008).

Des difficultés nombreuses pour les saisonniers

Les stations ont des particularités qui peuvent devenir des difficultés pour les saisonniers :

- Le logement : accueil, qualité, recherche, tarifs, accès aux aides...
- Le droit du travail. La multiplicité des contrats à durée déterminée peut générer des conflits (heures supplémentaires, modalités de ruptures...) et les saisonniers ne connaissent pas toujours leurs droits, mais aussi leurs devoirs face à ces réglementations.
- Le pouvoir d'achat. L'emploi saisonnier est marqué par des salaires globalement faibles et encore plus au vu du coût de la vie en station. L'enquête réalisée en 2010 par le CBE d'Albertville sur un échantillon de 250 saisonniers fait ainsi l'état d'un salaire mensuel brut moyen de 1 722 € pour une moyenne de 41 heures travaillées par semaine.
- La qualification professionnelle. Les métiers de la neige supposent, pour la plupart, des compétences spécifiques notamment validées par des brevets d'Etat. De ce fait, les moniteurs de ski, guides et pisteurs sont forcément qualifiés. Les entreprises de remontées mécaniques ont, quant à elle, des moyens relativement importants pour former leur main d'œuvre sur les différents postes existants.
Les autres métiers (hôtellerie restauration, commerces, centres de vacances et services des collectivités) nécessitent une main d'œuvre ayant des compétences professionnelles précises. Les employeurs ont besoin d'embaucher une main d'œuvre qualifiée ou au moins suffisamment expérimentée. La pluriactivité pour travailler à l'année sur le territoire implique une poly-compétence et donc bien souvent une nécessaire bi-qualification.
- La vie sociale : la station, s'adressant prioritairement aux vacanciers, engendre un coût de la vie élevé et est avant tout un lieu caractérisé par les loisirs, la fête, les vacances. Les saisonniers sont donc au centre de cet esprit festif. Ces particularités les exposent d'une part à des dépenses financières importantes, d'autre part à des risques en matière de santé (consommation d'alcool, de drogue, comportements sexuels à risques...).
- Les services de proximité : les stations ont été conçues et organisées pour recevoir une population touristique et non pas des familles qui s'installent à l'année, ni des saisonniers. De ce fait, elles ne sont pas toujours bien équipées en terme de garde d'enfants ou de crèches (particulièrement pour des emplois à horaires atypiques), de services de proximité... Cela engendre des difficultés d'accès aux services pourtant nécessaires à la vie quotidienne.
- Les déplacements, dans la mesure où les saisonniers ne sont pas tous logés sur place.

Les saisonniers non sédentarisés sont les plus vulnérables à l'isolement et aux conditions de vie parfois difficiles.

Par ailleurs, une partie de la population locale ne trouve pas d'autres réponses à son intégration professionnelle que par l'emploi saisonnier et se retrouve elle aussi fragilisée.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Le recours massif aux saisonniers pourrait représenter une fragilité pour le modèle économique de la Tarentaise, si le marché de l'emploi devait se tendre dans un contexte macroéconomique plus favorable qu'aujourd'hui.

Les collectivités, associatifs et institutionnels, ont engagé de gros efforts ces dernières années en faveur des saisonniers (accueil au sein des Espaces saisonniers, logements, hébergement d'urgence, forums de recrutement...).

Il s'agit d'amplifier le travail engagé. L'enjeu est la fidélisation des saisonniers par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail permettant de répondre aux besoins des employeurs dans le contexte actuel et celui de la diversification voulue du territoire.

Les problématiques à traiter sont multiples et concernent : l'accueil, l'information, le logement, la santé, les conditions de travail et la qualification professionnelle, la vie sociale, l'accès aux services (garde d'enfants, transport...).

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Améliorer les conditions de vie et de travail des saisonniers, locaux et non locaux :

- Améliorer l'accueil des saisonniers, l'information, l'accompagnement
- Développer une offre de logements
- Faciliter l'accès aux services de proximité
- Adapter la formation aux besoins spécifiques des employeurs du territoire

Favoriser une animation de réseau, de réflexion et de construction de projets à l'échelle du territoire :

- Créer et animer des espaces dédiés aux saisonniers
- Développer un réseau d'acteurs pour prendre en compte les besoins des saisonniers dans une logique de dialogue social territorial

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Emploi saisonnier, une problématique économique de premier ordre pour les stations • Fidélisation de la main d'œuvre • Formation et qualification professionnelle de la main d'œuvre, répondant aux besoins des employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des déplacements
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des besoins spécifiques d'une population potentiellement « fragile » • Meilleure intégration des nouvelles populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat large avec les acteurs du monde touristique • Travail en réseau

Orientation 3 : Préserver le foncier et l'environnement, valeurs pour l'avenir et fondements des équilibres de la vallée

En Tarentaise, le foncier est extrêmement contraint en raison d'une altitude élevée (75 % de la surface supérieure à 1 500 m), de vallées encaissées et de pentes relativement fortes.

Une étude sur le foncier agricole en 2011 montre que les enjeux liés à l'activité humaine (habitat, infrastructures de transport, zones artisanales ou commerciales...) se concentrent sur seulement 3 % de l'espace : zone aux pentes modérées (inférieures à 25 %) et dont l'altitude ne dépasse pas 1 500 m d'altitude.

En Tarentaise, le territoire est confronté à une double problématique :

- une consommation importante d'espace dans les fonds de vallée et autour des villages. Le diagnostic SCOT a relevé une consommation entre 60 et 75 ha/an depuis les années 60, soit une tache urbaine qui a augmenté de 228 % sur la période 1963-2008.
- l'extension des stations de sports de d'hiver et des domaines skiables qui crée un impact visuel en altitude. Au total, l'enveloppe des domaines skiables représente une superficie de 24 190 ha, soit environ 14 % de la superficie totale de la Tarentaise.

Dans une vallée alpine où l'économie repose sur l'activité touristique, le paysage demeure un élément phare de l'attractivité et de l'avenir touristique.

Pour conserver son attrait, et renforcer l'image de terroir et d'authenticité recherchée par la clientèle, la Tarentaise se doit de préserver son foncier et son environnement.

L'enjeu est de concilier développement économique et gestion durable de l'espace.

Pour le territoire, cela se décline en trois axes :

- gérer les conflits d'usage sur un foncier contraint
- développer un programme de Remise en tourisme de l'immobilier de loisirs (RETIL) pour faire évoluer le modèle actuel
- gérer pour l'avenir touristique les espaces naturels

Préserver l'espace dans ses composantes humaines et environnementales, c'est tout simplement participer au développement économique et à un développement harmonieux et durable.

Sur ce territoire touristique, certains biens communs ont une valeur économique non chiffrable mais bien réelle puisque vecteurs d'attractivité, donc de séjours et de retombées économiques.

Sous-orientation 3-1 : Gérer les conflits d'usage sur un foncier contraint

ELEMENTS DE CONTEXTE

Un foncier rare et contraint

Le foncier est sans aucun doute une des problématiques majeures de la vallée.

La Tarentaise présente un relief marqué, avec près de 75 % de sa surface au-dessus de 1 500 m, des pentes importantes et des vallées parfois encaissées.

La rareté du foncier entraîne une très vive concurrence, principalement sur les fonds de vallée, fortement convoités pour l'ensemble des usages : urbanisation, infrastructures, activité commerciale et artisanale, développement économique, prés de fauche...

En 2007, l'APTV a lancé une étude sur le foncier et la gestion de l'espace qui a mis à jour les atouts du territoire mais aussi un certain nombre de fragilités et de menaces :

- Une très forte consommation du foncier (75 ha/an)
- Une banalisation progressive des paysages
- Un marché du logement sous très forte pression qui peine à répondre à la demande
- Une envolée des coûts fonciers et immobiliers

Face à ces constats, et après en avoir longuement débattu, les élus ont décidé de se lancer dans un SCOT sur le périmètre des 43 communes de Tarentaise à la fin 2008.

Habitat, agriculture... mais aussi développement économique ou immobilier touristique, le foncier est au cœur des préoccupations.

Un foncier économique restreint

Une étude engagée par l'APTV en 2011 montre que le foncier économique est très restreint. Le foncier économique existant et occupé (en Zone d'Activité Economique) se chiffre à 108,5 ha. En 2012 seulement 0,27 ha sont disponibles en ZAE. Le potentiel mobilisable est très limité : que ce soit par optimisation des ZAE existantes ou par création de nouveaux projets à vocation économique, le potentiel est estimé à 35 ha au maximum sur l'ensemble des communes du territoire, en additionnant de nombreux petits tènements dispersés et disparates.

La consommation de terrain entre 2006 et 2010 a atteint 8,5 ha (source PAC).

L'étude montre que les besoins fonciers sont importants, notamment du côté des entreprises du bâtiment qui représentent 61 % de la demande. La demande immédiate s'élève ainsi à 2 ha/an.

La demande cible plus particulièrement les cantons de Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers qui concentrent plus des deux tiers des besoins en foncier et immobilier d'entreprise.

Bourg-Saint-Maurice est davantage concerné par une demande de terrains (39 % de la surface demandée par les artisans) alors que Moûtiers est confronté à une demande de locaux (40 % des besoins).

Parallèlement, une enquête menée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat montre que 28 % des entreprises affirment avoir des besoins en termes de foncier, en lien avec la croissance de leur activité. D'autres motivations apparaissent comme l'accessibilité routière ou le positionnement commercial.

Des valeurs foncières extrêmement élevées

Aujourd'hui en Tarentaise, les valeurs foncières atteignent des sommets. L'observatoire départemental du foncier révèle que les stations de Tarentaise totalisent 4 % des surfaces échangées de foncier habitat mais que ces transactions représentent 50 % des valeurs.

Ces valeurs foncières extrêmement élevées sont pénalisantes : pour les candidats à l'accession au logement mais aussi pour les collectivités lorsqu'elles tentent de faire des réserves foncières (à l'amiable ou par préemption) pour leur propres besoins, pour du foncier économique ou des équipements publics, par exemple.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Dans un territoire où l'espace est extrêmement contraint, la question de l'urbanisme est stratégique. En effet, il s'agit de réussir le maintien du dynamisme économique et touristique sans compromettre l'exceptionnelle qualité territoriale, notamment les paysages et l'agriculture. Cela passe par des choix pertinents quant aux grands équilibres du territoire (rôle du SCOT) mais aussi par des processus régulateurs efficaces pour éviter les erreurs d'urbanisme qui affectent la qualité paysagère et, à terme, l'attractivité touristique.

Les grands choix d'aménagements seront actés par le SCOT mais ce document n'est pas une fin en soi et seul le résultat final en termes de constructibilité compte. Ainsi un accompagnement spécifique des PLU sera nécessaire si la Tarentaise ambitionne de franchir un cap.

La problématique du foncier économique concerne essentiellement la requalification de l'existant par des processus de densification et de remise à niveau des équipements publics. Pour les créations de nouvelles zones, la question sera qu'elles sortent effectivement de terre, dans des délais raisonnables malgré les éventuels contentieux ou blocages fonciers et avec un niveau qualitatif et environnemental exemplaire.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Disposer d'outils fonciers et de maîtrise foncière :

- Soutenir les différents projets d'organisation et de régulation foncière dans des objectifs agricoles, environnementaux et d'aménagement
- Soutenir l'acquisition foncière sur certains projets stratégiques

Maîtriser le foncier par les collectivités :

- Soutenir la maîtrise du foncier stratégique par les collectivités
- Gérer durablement un espace contraint

Développer un urbanisme de qualité :

- Décliner le SCOT dans les documents d'urbanisme
- Rechercher un urbanisme de qualité qui prend en compte le développement durable,

Requalifier et optimiser le foncier économique :

- Organiser et structurer le foncier économique de la vallée
- Requalifier les zones d'activités, en privilégiant l'optimisation des zones existantes
- Faciliter le développement des entreprises artisanales de la vallée
- Développer l'accueil de jeunes entreprises

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique durable et harmonieux à l'échelle du territoire • Préservation des terres agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise foncière • Préservation des paysages • Gestion rigoureuse et durable de l'espace dans un environnement contraint
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Politique globale d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'aménagement construite en étroite collaboration avec les collectivités • Vers un SCOT Tarentaise, territoire touristique de montagne

Sous-orientation 3-2 : Développer un programme de Remise en tourisme de l'immobilier de loisirs (RETIL) pour faire évoluer le modèle actuel

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le paysage, un atout à préserver

La réussite économique de la Tarentaise repose certes sur la commercialisation du produit touristique mais aussi sur une économie immobilière très active depuis de nombreuses années. Or, ce modèle d'une économie touristique soutenue en permanence par l'économie immobilière n'est pas soutenable et montre des signes d'essoufflement dans le contexte d'un marché touristique devenu mature.

Les ponctions sur les espaces naturels ou agricoles ne sont plus acceptées, ni acceptables et il s'avère désormais indispensable de conserver le capital « paysage » et « environnement » de la Tarentaise, atout incontournable pour le tourisme d'été.

Ainsi la question de l'immobilier touristique est stratégique, d'une part pour répondre aux attentes de la clientèle mais également en vue de diminuer la consommation foncière.

La problématique des lits touristiques concerne l'activité hivernale mais aussi la dynamisation du tourisme estival par des hébergements venant répondre vraiment aux attentes de cette clientèle d'été (surfaces plus vastes, aménagement de qualité, insertion dans les villages traditionnels...)

Une étude spécifique sur les lits touristiques

Dans cette logique, le territoire a souhaité engager une étude spécifique sur l'offre d'hébergements touristiques, conduite conjointement par l'ASADAC et Comète.

Pour l'année 2009, le recensement du nombre de lits en Tarentaise a été évalué sur les bases INSEE (source Savoie Mont-Blanc Tourisme) à 360 000 lits touristiques.

L'offre d'hébergements touristiques se compose :

- de lits marchands ou « professionnels » : hôtels, résidences de tourisme, meublés mis en marché, centres de vacances, établissements gérés directement par des tour-opérateurs, campings-caravanings...
- de lits diffus ou « froids » : appartements ou chalets à disposition de leurs propriétaires. Cette catégorie regroupe les résidences secondaires et les meublés loués occasionnellement, hors circuits visibles.

La part de lits marchands en Tarentaise est de 54 %, un taux relativement élevé pour la France mais faible pour d'autres pays alpins (Autriche, Dolomites...).

La croissance du parc d'hébergements marchands est proche de 14 % entre 1997 et 2006. Toutefois, depuis 2006, on assiste à une stabilisation du nombre de lits marchands, voire une légère diminution. Parallèlement, on constate une forte progression des résidences de tourisme, tant en nombre (elle représente la moitié de la croissance totale en volume des lits marchands) qu'en proportion.

Une présence forte des résidences de tourisme

La présence forte des résidences de tourisme (20 % des lits marchands) présente l'avantage d'une mise en marché professionnelle avec des taux de remplissage en moyenne supérieurs à ceux des meublés traditionnels, mais aussi l'inconvénient d'une remise en cause périodique de la disponibilité des logements pour la location, en général de 9 ans. Le fonctionnement de la résidence devient problématique lorsqu'une proportion significative des baux n'est pas renouvelée, ce qui arrive fréquemment lorsque cesse l'obligation de mise en location liée aux avantages fiscaux accordés à l'acquéreur.

Plusieurs communes de Tarentaise ont d'ailleurs mis en place des conventions avec les promoteurs de résidences de tourisme pour garantir une mise en location effective au-delà du délai minimal de 9 années (souvent un renouvellement de bail, soit 18 ans).

Une érosion forte et continue du parc marchand

L'érosion forte et continue du parc marchand (3 % /an, soit 6000 lits/an) est un véritable frein pour l'économie touristique. La dynamique immobilière vient compenser la perte de lits, sans générer de hausse de fréquentation.

En réalité, le maintien de la capacité d'hébergement professionnel est dû aux logements nouvellement construits arrivant sur le marché, ainsi qu'aux logements, rénovés ou non, quittant le secteur diffus pour arriver ou revenir sur le marché locatif, via les agences ou de particulier à particulier.

Les Opérations de Réhabilitation du parc Immobilier de Loisirs (ORIL), mises en œuvre depuis près de 15 ans, ne sont pas à la hauteur des enjeux et ont des résultats quantitatifs très décevants.

Dans un marché hyper concurrentiel et devenu mature, le maintien de la capacité d'hébergements marchands est une nécessité. Il n'est pas durable de construire pour devoir maintenir les nuitées.

Un nouveau modèle à construire

De nouveaux modèles de développement et de financement sont à imaginer pour réinjecter massivement les lits froids dans les circuits marchands.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Aujourd'hui les stations n'ont plus l'objectif d'une hausse de la fréquentation, mais ne pas perdre de nuitées dans un marché hyper concurrentiel. Durant les dernières années, ce maintien de la fréquentation est passé par une dynamique soutenue de construction de lits neufs, venue compenser l'érosion du parc marchand.

Cependant cette croissance immobilière se fait le plus souvent en extension périphérique sur des espaces anciennement agricoles ou naturels. En final, ce modèle n'est pas durable et bute sur les limites géographiques montagnardes.

Il s'agit désormais de faire évoluer le modèle actuel et de « prendre un virage » pour limiter progressivement les constructions de lits neufs, en les substituant par la remise en tourisme de lits anciens.

Cette remise en tourisme impactera positivement et indirectement des économies foncières, les paysages et une activité agricole préservée. Elle contribuera ainsi à la diversification hors du modèle de développement actuel, hors ski et vers un tourisme estival.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Maintenir le potentiel de lits marchands :

- Pérenniser le parc marchand en limitant l'érosion continue
- Développer résolument la réhabilitation et la remise en tourisme des « lits froids »
- Réguler et qualifier la production de lits neufs via le SCOT et les PLU

Donner priorité aux hébergements qui soutiennent la diversification estivale

Soutenir les hébergements collectifs et associatifs types centres de vacances qui font connaître le tourisme montagnard en toute saison

Enjeux selon le développement durable

<p>Economie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de l'outil économique existant • Maintien de la fréquentation touristique et de l'attractivité des stations • Le bâtiment, source d'activité et d'emploi importante pour les entreprises locales 	<p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préservation du foncier, des paysages et de l'environnement • Rénovation des hébergements touristiques qui permet une diminution de la consommation d'énergie • Limitation de la construction
<p>Social/solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribue à faire connaître la montagne à tous les publics y compris les jeunes 	<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche collective d'un nouveau modèle de développement touristique pour les stations de Tarentaise

Sous-orientation 3-3 : Gérer pour l'avenir touristique les espaces naturels

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le paysage, vecteur d'attractivité

La composition paysagère est intimement liée à la présence d'une activité agro-pastorale vivante et garante du maintien de paysages ouverts et entretenus, et des grands équilibres.

Elle est toutefois soumise à plusieurs dynamiques :

- la fermeture progressive des paysages liée à la déprise agricole sur les fortes pentes,
- la pression de l'urbanisation sur les espaces agricoles autour des villages et hameaux,
- la poursuite du développement des stations de sports d'hiver.

En altitude, l'équipement des domaines skiables augmente la sensibilité paysagère, bien que de forts progrès aient été réalisés pour la végétalisation des pistes et l'insertion des pylônes.

De vastes espaces naturels protégés

Malgré cela, les espaces naturels sont riches et diversifiés, comme en attestent les divers outils de protection, de gestion et d'inventaire. Près de 60 % du territoire est concerné par un zonage d'inventaire, de protection ou par des mesures contractuelles : cœur du Parc national de la Vanoise, cinq réserves naturelles qui jouxtent le Parc, nombreux sites Natura 2000, ZNIEFF...

Par ailleurs, de nombreux espaces naturels situés en dehors des zones protégées présentent également une grande qualité : zones humides, pelouses sèches, forêts, falaises...

Ils méritent une attention particulière et une gestion adaptée, notamment en terme d'urbanisme d'une part et de fréquentation touristique et de loisirs d'autre part, pour éviter qu'une trop forte pression s'exerce sur ces milieux.

La menace des espèces invasives

Enfin une vigilance s'impose face à la prolifération des espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon mais également ambrosie, buddléia, bunias d'Orient,...). Initialement cantonnées aux bordures de cours d'eau, les plantes envahissantes se retrouvent désormais dans tous les milieux : talus, délaissés de route, prés de fauche...

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Dans une vallée où le tourisme constitue le cœur de l'économie, le paysage est le fonds de commerce du territoire, support d'activité et vecteur d'attractivité.

Au regard de la qualité et de la diversité des espaces naturels, de la faune et de la flore, la Tarentaise a la capacité de développer de nouveaux produits touristiques qui inviteraient le grand public à sa découverte.

Actuellement un certain nombre d'acteurs du tourisme cherchent à approfondir leurs connaissances « naturalistes » afin de proposer à leur clientèle une approche plus environnementaliste de leur séjour en montagne.

Par ailleurs les stations qui prennent en considération la biodiversité et le patrimoine naturel valorisent de plus en plus auprès de leur clientèle la prise de conscience des enjeux environnementaux, comme un « produit d'appel ».

Il s'agit dans une politique de diversification touristique de positionner la Tarentaise sur la qualité et les richesses naturelles et environnementales de la vallée, en lien avec le Parc national de la Vanoise.

La valorisation de ce patrimoine doit être conduite avec une attention particulière et une gestion adaptée car la fréquentation touristique et de loisirs exercent une pression non négligeable sur les milieux.

Enfin, la lutte contre les espèces invasives est primordiale pour continuer à offrir des espaces naturels de qualité. Leur prolifération menace la biodiversité mais également les paysages qui se banalisent et s'homogénéisent lentement.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Maintenir la qualité paysagère de la Tarentaise :

- Valoriser les paysages emblématiques tels que les grands sites, les sites naturels et les paysages patrimoniaux traditionnels (vignes, vergers...) et leurs produits
- Garantir une qualité paysagère pour maintenir la compétitivité touristique de la Tarentaise, notamment l'été et un cadre de vie attractif pour les habitants
- Gérer les flux au sein des espaces naturels

Protéger la biodiversité :

- Protéger et valoriser les milieux rares et fragiles
- Mettre en valeur la « biodiversité ordinaire »
- Préserver et valoriser les corridors écologiques
- Lutter contre les espèces invasives

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'attractivité touristique du territoire • Plus-value apportée au tourisme par la qualité des paysages et la protection des espaces naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la qualité paysagère de la vallée et des grands sites • Maintien de la biodiversité • Protection des écosystèmes fragiles
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Le paysage, "espace de consommation" offert à la population permanente mais également saisonnière et touristique • Création et développement d'activités dans le domaine de l'environnement (emplois d'insertion notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction du projet avec les acteurs (collectivités, associations...)

Orientation 4 : Les conditions de mise en œuvre de la Charte de Développement CDDRA pour compléter / diversifier le modèle du tout-ski tout hiver

Si la Tarentaise a une économie florissante, derrière la réussite économique des stations de sports d'hiver se cache une certaine faiblesse du territoire en lien avec sa situation géographique et économique.

Grande vallée alpine en « cul de sac » l'hiver, la Tarentaise est aux confins de la Savoie et de la région Rhône-Alpes. Elle est reliée aux vallées voisines, mais uniquement en période estivale et par des cols à plus de 2 000 m d'altitude. Entre 7 et 8 mois de l'année, la Tarentaise n'est accessible que par un seul axe qui, en de nombreux « étroits », est soumis à de forts risques naturels. Le réseau ferroviaire suit les mêmes contraintes.

Ce relatif isolement géographique est accentué par l'éloignement des grands centres urbains. Ainsi, la ville de Moûtiers est à 80 km de Chambéry, 110 km de Grenoble ou encore 175 km de Lyon (2 h par l'autoroute).

En interne, la Tarentaise se parcourt par des routes de montagne. Le Conseil Général de la Savoie a réalisé d'importants travaux d'amélioration et d'élargissement de la voirie durant ces 25 dernières années. Toutefois les conditions climatiques génèrent de fortes contraintes en hiver. Malgré les efforts portés sur le déneigement, les conditions de circulation restent difficiles lors des épisodes neigeux.

L'offre de transport en commun est saisonnière et orientée vers la clientèle touristique, ce qui ne facilite ni les échanges au sein du territoire, ni les déplacements des personnes non motorisées.

Le transport apparaît comme une problématique majeure à travailler pour le territoire, en lien avec le Plan Climat Energie Territorial. L'avis du CLD et la lecture Climat/Energie de l'ASDER vont d'ailleurs dans ce sens (cf. documents en annexe).

Pour ce qui est de l'habitat, un problème important concerne l'offre de logement dans son ensemble, mais aussi le coût de l'immobilier lié à la pression « touristique ». Les prix sont élevés pour une offre qui, notamment en fond de vallée est relativement ancienne et a besoin d'une profonde réhabilitation. Comment loger durablement une population active nécessaire à la diversification ?

L'éloignement des centres urbains est également synonyme d'isolement culturel. Une politique volontariste engagée par le territoire commence à porter ses fruits auprès des habitants mais l'offre culturelle reste encore loin des attentes actuelles de la population, et notamment des jeunes et des jeunes actifs. Sur les questions de sports, paradoxalement, le territoire est peu doté en équipements. L'offre est large en station, mais relativement limitée dans les bourgs et les fonds de vallée.

Sans dresser un portrait noir de la Tarentaise et malgré la situation de l'emploi en Tarentaise, il est évident que la vallée n'est pas aussi attractive qu'il n'y paraît. Tous ces facteurs conjugués (cul de sac et isolement, coût de l'immobilier, faiblesse des transports en commun, faiblesse de l'offre culturelle...) font que les personnes qui travaillent en Tarentaise n'y résident pas forcément, et/ou pas durablement.

L'ensemble de ces points sont pourtant des conditions de réussite pour que le modèle économique de la vallée puisse évoluer. En effet, la diversification doit pouvoir se faire avec de nouveaux actifs, en « sédentarisant » mieux une part de cette population résidentielle.

En final, comment permettre à la Tarentaise de développer une plus grande attractivité résidentielle afin d'assurer la diversification du modèle « tout hiver » ?

Condition de mise en œuvre

Orientation 4-1 : Considérer les problèmes d'isolement et d'accès

ELEMENTS DE CONTEXTE

Un territoire en « cul de sac » et une accessibilité soumise à de forts risques naturels

Le territoire dispose d'une bonne accessibilité routière et ferroviaire, comparativement à d'autres territoires de montagne.

La Tarentaise est reliée à l'extérieur par quatre liaisons, fermées durant 7 à 8 mois par an :

- le Cormet de Roselend qui assure une connexion avec le Beaufortain
- le col du petit Saint Bernard permettant l'accès direct à l'Italie
- deux cols reliant la Tarentaise et la Maurienne : les cols de la Madeleine et de l'Iseran,

Malgré une bonne accessibilité, l'axe de la RN 90 reste soumis à des risques naturels importants, chutes de blocs notamment, qui rend d'autant plus sensible l'accès à la vallée en hiver. Côté voie ferrée, les aléas climatiques peuvent générer des délais importants et limiter la régularité du service.

Un trafic routier stable mais quasi saturé en hiver

Le trafic routier est marqué par une stabilité sur les 10 dernières années mais une forte saisonnalité, avec des pointes hivernales très importantes, des pointes estivales marquées et un trafic d'intersaison globalement faible. L'engorgement hivernal nécessite la mise en place d'une régulation dans le sens montant, à l'entrée de la vallée, pour éviter la congestion du trafic au droit des zones à risques et dans les tunnels (dispositif RECITA : Régulation de la Circulation en Tarentaise).

Concernant le trafic saisonnier, et plus particulièrement les montées en station, une étude cordon a été réalisée en 2009 sur les principaux accès en station. Ainsi 50 % des montées en station concernent des déplacements domicile-travail et 56 % des personnes réalisent ces trajets quotidiennement. Le taux de remplissage des véhicules est relativement bas, de l'ordre de 1,85 personne par véhicule. Le co-voiturage reste très faible : entre 2,5 % et 6 %.

Des transports en commun essentiellement à destination du tourisme

Sur l'ensemble du territoire, l'offre en transport collectif est presque quasi-exclusivement tournée vers la clientèle touristique. Des lignes régulières de cars exploitées sous la responsabilité du Conseil Général, permettent la desserte de toutes les stations depuis les gares routières et SNCF.

Cette organisation en « arête de poisson » garantit un service de transport en commun efficace pendant toute la période hivernale, majoritairement les week-ends sur la saison hivernale. Les fréquences des lignes sont déterminées afin d'assurer une intermodalité rail - route.

En été, l'offre est nettement réduite : les services réguliers sont principalement maintenus sous formes de transport à la demande en semaine, les transports fonctionnant le week-end avec des fréquences plus faibles.

A l'intersaison, il n'existe quasiment aucun service de transport pour les montées en station.

L'offre sur le territoire est complétée par quatre autres types de desserte :

- trois lignes fonctionnant à l'année les jours de marché
- une ligne régulière de fond de vallée reliant Bozel à La Léchère, expérimentée en 2012.
- des dessertes internes aux stations ou inter-stations qui fonctionnent pour la plupart uniquement en hiver et sont le plus souvent gratuites pour les usagers
- deux dessertes en remontées mécaniques : accès de Bourg Saint Maurice aux Arcs par funiculaire ou de Brides-les-Bains à Méribel par télécabine

Une offre ferroviaire également saisonnière

Tout comme le trafic routier, le trafic ferroviaire est aussi marqué par la saisonnalité. L'offre est particulièrement développée en hiver, notamment les week-ends pour assurer une bonne accessibilité depuis et vers Paris avec près de 50 % de l'offre totale.

En week-end de pointe, 117 lignes desservent Bourg-Saint-Maurice avec pour origines/destinations principales Paris, Lyon et Chambéry ou des villes plus éloignées telles que Lille, Nantes, Rennes, Bruxelles...

En pointe hivernale, la SNCF met en œuvre des renforts afin d'augmenter le niveau de service. La traversée de la Tarentaise depuis Albertville jusqu'à Bourg-Saint-Maurice se faisant sur une seule voie, la desserte est proche de la saturation lors des week-ends « neige ».

L'offre TER est peu développée notamment en liaison avec Lyon, non reliée efficacement avec la Tarentaise alors qu'une demande serait manifestement existante.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La question du transport et des déplacements prend toute sa place dans l'évolution du modèle économique existant. Compléter le modèle du « tout ski » et du « tout hiver » implique une nouvelle conception et une nouvelle approche de l'offre de transport en terme d'accessibilité mais également de déplacement intra-Tarentaise, aussi bien pour les visiteurs que pour la population résidente.

L'accessibilité touristique à la vallée doit gérer au mieux les conditions de confort acceptable, tout en sachant que les grands investissements structurants ont été réalisés et que la capacité d'écoulement en pointe restera vraisemblablement constante.

Les déplacements internes à la Tarentaise concernent toutes les populations sur le territoire permanente et touristique à qui il faut proposer des services alternatifs à la voiture pour des raisons de maîtrise des Gaz à Effet de Serre, mais aussi pour les personnes sans véhicules.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Adopter de nouveaux modes de déplacement pour la population, les saisonniers et les touristes :

- Développer des mobilités alternatives à « l'auto solisme » dans un contexte environnemental et financier contraint
- Fluidifier la mobilité des personnes non motorisées

Lisser les pointes de trafic hivernales :

- Favoriser l'étalement des séjours et rompre avec le samedi/samedi

Initier une première démarche en faveur du transport de marchandises vers les stations :

- Développer le regroupement de marchandises

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'offre touristique en station • Offre de transport en commun qui permet un meilleur accès aux emplois en station 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation du trafic routier • Réduction des gaz à effet de serre • Limitation des surfaces de parkings, voirie...
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des personnes non motorisées (personnes âgées, handicapées...) • Egalité d'accès aux services de transport • Réduction des coûts de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction des projets avec tous les acteurs • Construction de projets à double finalité touristique et pour le fonctionnement local

L'approche Climat Energie met en évidence l'enjeu principal du transport sur le territoire.

Condition de mise en œuvre

Orientation 4-2 : Bien habiter en Tarentaise

ELEMENTS DE CONTEXTE

Un marché particulièrement tendu

Le marché de l'immobilier en Tarentaise est particulièrement tendu, du fait d'un difficile accès à la propriété, de la faiblesse du logement locatif et d'une vacance limitée.

La Tarentaise souffre d'un manque d'offre en accession à la propriété pour les habitants en recherche d'une résidence principale. Le problème est lié à l'inflation des prix constatée sur de nombreux secteurs. A titre d'exemple, les prix du marché de la revente d'appartements anciens ont augmenté de 84 % en Haute-Tarentaise et 94 % sur le secteur Trois Vallées - Pralognan entre 2003 et 2008.

Parallèlement, la Tarentaise souffre d'un manque de logements à la location à des loyers abordables. Cela s'explique, là encore, par la concurrence du marché touristique, plus rémunérateur pour les bailleurs.

Le niveau de vacance du parc de logements reste bien en-deçà de la moyenne départementale avec un taux de 4 % en 2007, témoignant d'une rotation faible au sein du parc.

A l'inverse, certaines communes dépassent les 7 % de vacance selon les derniers recensements INSEE, notamment certaines communes rurales et Moûtiers, aux logements anciens nécessitant des travaux de rénovation et réhabilitation.

Face au vieillissement de la population, dans une logique de maintien à domicile mais aussi pour répondre aux besoins des personnes handicapées physiques en (semi-)autonomie, l'adaptation des logements est une nécessité.

La difficulté de loger les saisonniers

L'activité touristique nécessite une importante main d'œuvre saisonnière.

Face au déficit criant de logements et suite au travail impulsé par les partenaires sociaux, de gros efforts ont été fournis ces 10 dernières années en terme de production de logements pour les saisonniers. Les difficultés de production de logements s'expliquent par la cherté du foncier, le coût élevé de la construction en montagne, le faible taux d'occupation à l'année et la difficile mobilisation du parc privé.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Les conditions d'habitat sont essentielles pour que la Tarentaise retrouve une certaine attractivité auprès d'une population résidentielle.

Compte tenu des valeurs foncières et immobilières globalement élevées sur le territoire, l'accès au logement est une problématique majeure pour la Tarentaise qu'il s'agisse du locatif ou de l'accession. La puissance publique par des politiques spécifiques peut néanmoins fluidifier le parcours résidentiel et notamment aider la primo accession en veillant bien sûr à l'insertion de clauses anti spéculatives pour éviter des reventes avec des plus-values indues. Cela passera par le développement des outils spécifiques à l'habitat (OPAH, PLH), un travail conjoint avec les bailleurs sociaux et une action anticipatrice sur le foncier stratégique.

Dans les réflexions, il est nécessaire de prendre en compte les aspects climatiques, liés en particulier à la neige, qui génèrent des contraintes supplémentaires en hiver dans les distances parcourues entre domicile et travail.

Le parc locatif social est parfois vétuste avec de forts besoins de réhabilitation, notamment au regard des consommations énergétiques. Certaines opérations nécessiteront des travaux d'envergure, voire des démolitions/reconstructions avec changement éventuel d'affectation.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Retrouver une attractivité résidentielle pour la Tarentaise

Placer l'habitat au centre d'une réflexion transport - emploi – services :

- Mieux connaître le fonctionnement des parcs privés et publics afin d'ajuster les politiques en faveur de l'habitat, notamment les PLH
- Adopter une politique d'aménagement du territoire cohérente et pertinente en accord avec les politiques déplacement à développer

Optimiser le bâti existant et limiter fortement la consommation foncière :

- Développer une urbanisation nouvelle compacte, en greffe avec l'existant
- Poursuivre la revalorisation des hameaux, villages et bourg existants
- Densifier l'habitat et accompagner des opérations de requalification
- Lutter contre la précarité énergétique

Permettre de mieux vivre en Tarentaise pour certaines parties de population :

- Adapter l'habitat aux besoins spécifiques de certaines populations
- Favoriser l'accès à la propriété via des opérations aidées et sécurisées

Développer de nouvelles formes d'habitat :

- Expérimenter de nouveaux habitats sur les questions d'énergie, de consommations foncières, de gestion, de construction ...

Viser une meilleure efficacité énergétique et une meilleure qualité environnementale des constructions :

- Expérimenter de nouveaux habitats, moins consommateurs d'espace et d'énergie
- Adopter une gestion environnementale des eaux pluviales (récupération...)
- Favoriser la rénovation de l'habitat

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'attractivité du territoire • Le bâtiment, une source d'emploi importante pour les entreprises locales, en complément de la saison d'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion économe de l'espace • Rénovation de l'habitat qui induit une baisse de la consommation d'énergie des logements et une réduction des gaz à effet de serre
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de vie des personnes en situation fragile • Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées • Lutte contre la précarité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire partager les problématiques d'habitat et acter collectivement des politiques d'ensemble • Co-construction du projet avec les acteurs

Condition de mise en œuvre

Orientation 4-3 : S'appuyer sur la culture et le sport pour maintenir l'attractivité résidentielle

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une offre culturelle à développer

La Tarentaise bénéficie d'une offre culturelle importante. Une grande partie toutefois des événements concerne uniquement les stations et ont une visée d'animation touristique.

Néanmoins, la programmation à destination des habitants a fortement progressé et est plus lisible sur le territoire. Elle s'appuie sur :

- le dynamisme des acteurs culturels locaux
- les partenariats extérieurs (Dôme Théâtre à Albertville)
- la présence d'un certain nombre d'artistes professionnels dans la vallée

L'accès de la population locale à la pratique artistique est relativement développé mais concerne avant tout les jeunes et la pratique musicale.

Il existe un potentiel important de lieux ou équipements pouvant avoir vocation culturelle (accueil de spectacles, expositions, lieux de pratique...). Toutefois la majorité ne sont pas des lieux dédiés à la culture, donc peu adaptés techniquement et non animés par un projet culturel, ni même une réflexion sur la programmation. Au-delà des sites, il est important aussi de les faire « vivre » pour les faire exister.

Un manque d'équipements sportifs

Un Diagnostic Territorial Approfondi (DTA - 2^{ème} en Rhône-Alpes) permet d'avoir une vision complète des aspects sportifs et a mobilisé très largement collectivités et associations. La démarche partenariale est conventionnée entre la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale et la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) et l'Assemblée du Pays de la Tarentaise Vanoise (APTV).

Du fait de l'environnement montagnard et de la présence forte de stations de sports d'hiver, la culture sportive est très présente en Tarentaise.

Tout naturellement la pratique du ski est dominante : ski de descente, snowboard, ski de randonnée...

Le ski nordique est en revanche, peu développé.

Au-delà de l'emblématique activité ski, le territoire compte une relative diversité de l'offre sportive, liée à une pratique « amateur » et en clubs. Les ressources mobilisées sont globalement conséquentes mais hétérogènes et pas suffisamment coordonnées.

On peut noter :

- un faible nombre d'équipements structurants couverts (piscine, salle multisports...) en vallée
- des sites de pratiques de sports de nature d'été existants à valoriser pour les divers pratiquants (habitants, touristes)

La double cible touristique et locale est parfois difficile à gérer.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La culture est indiscutablement un élément d'attractivité résidentielle. Malgré les efforts des dernières années, la Tarentaise n'est pas encore perçue comme suffisamment pourvue en activité culturelle, dans tous les cas en retrait par rapport aux territoires environnants. Ainsi, la vallée doit veiller à disposer d'une offre minimum suffisante pour rester attractive aux yeux d'une population en attente.

La problématique du développement culturel en Tarentaise se décline en deux volets, d'une part la volonté de développer l'accès de la population aux arts et à la culture avec une offre et une pratique adaptée et d'autre part avec l'émergence d'un projet culturel partagé recherchant l'équilibre territorial, des disciplines et des publics.

La Tarentaise dispose d'une image sport de montage indéniable, mais elle peine à proposer une offre plus « classique » auprès de sa population. Pourtant, il est nécessaire de diversifier l'offre pour les habitants, principalement en fond de vallée et pour une pratique à l'année.

Ces points culture et sport sont essentiels dans l'attractivité résidentielle de la Tarentaise, d'autant plus auprès d'une population jeune qui participe à la diversification

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Développer et diversifier l'offre à destination des habitants :

- Développer une programmation culturelle de qualité et de proximité pour tous les publics
- Faciliter l'accès des habitants à l'offre culturelle
- Favoriser la création artistique pour contribuer au dynamisme de l'offre locale
- Fluidifier le fonctionnement quotidien des associations sportives locales

Développer les pratiques spécifiques :

- Favoriser la découverte et la pratique artistique pour le plus grand nombre et tout au long de la vie
- Mettre en cohérence l'offre éducative (milieu montagnard) et sportive pour les jeunes du territoire
- Valoriser et faciliter la pratique sportive des activités de pleine nature
- Encourager les classes de neige et de découverte

Disposer sur l'ensemble du territoire d'équipements structurants et les « faire vivre » :

- Poursuivre l'émergence de lieux culturels dédiés et structurants pour le territoire
- Améliorer et adapter des lieux polyvalents pour l'accueil d'une offre culturelle de proximité
- Développer des équipements multi activités à destination des habitants du territoire, permanents et saisonniers, notamment pour la pratique sportive hivernale en fond de vallée

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'attractivité du territoire • Construction et la rénovation d'équipements qui favorisent le secteur du bâtiment • Développement d'activités économiques induites au développement culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déplacements pour les habitants et les touristes
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux loisirs au plus grand nombre et à tous types de publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction des projets avec les acteurs • Partenariat étroit avec les collectivités, les associations locales et les privés

Hors CDDRA - Orientation 5 : Garantir une offre de santé de proximité

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une offre médicale déficiente

Un déficit de praticiens libéraux est constaté à l'échelle de la Tarentaise, qu'il s'agisse des médecins généralistes ou encore davantage des spécialistes. L'analyse locale de la situation sanitaire laisse apparaître un certain nombre de facteurs influençant à la fois l'offre mais également la demande de santé.

La France pourrait connaître d'ici à 2020 une baisse de 10 % du nombre de médecins ainsi qu'une baisse de 16 % de la densité médicale, du fait de l'augmentation de la population. Aujourd'hui, 40 % des médecins ont plus de 55 ans. En Tarentaise, 68 % des médecins en activité ont plus de 50 ans et 38 % ont plus de 55 ans et seront à la retraite dans 10 ans. La profession médicale se féminise et souhaite davantage concilier vie professionnelle et privée (baisse du temps de travail souhaité). Un exercice collégial et pluriprofessionnel est privilégié. Les jeunes médecins tardent davantage à s'installer, exerçant pour une part significative d'entre eux en tant que remplaçants.

La situation géographique de la Tarentaise et son éloignement des grands centres urbains sélectionne les profils de candidats intéressés à l'installation : accès aux services (culturels, scolaires...), aux plateaux techniques hospitaliers, offre d'emploi pour les conjoints...

Des besoins en augmentation

Les besoins en santé sont en constante augmentation, en raison notamment du vieillissement de la population avec l'augmentation du nombre de pathologies chroniques et de polyopathologies.

Face à la nécessité de développer une offre de soins libérale de proximité, une vaste réflexion sur la santé a été engagée par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise en 2012.

Un certain nombre de projets attractifs pour le territoire sont désormais accompagnés, notamment la dynamique de développement des maisons/pôles de santé/cabinets de groupe qui s'observe sur les 4 cantons du territoire.

Une saisonnalité impactant le territoire

La saisonnalité du territoire induit de fortes variations de la demande et de l'offre de soins.

Hors saison, la vallée compte un faible nombre de médecins généralistes qui s'élève fortement en hiver. L'activité touristique, l'accidentologie des pratiques, l'isolement par rapport aux hôpitaux et l'affluence de population impliquent des spécialisations et des polyvalences pour l'activité des praticiens. Le coût du foncier et de l'équipement notamment en stations sont des freins notables aux installations, limitées en secteur 1 (tarif conventionné Sécurité Sociale) pour les jeunes générations.

Certaines communes supports de stations voient ainsi s'installer des cabinets étrangers qui n'ouvrent que pendant la saison hivernale et dont le nombre varie significativement selon les années.

Une offre hospitalière en cours de réorganisation

La Tarentaise est le territoire des Alpes françaises qui accueille le plus de touristes lors de la saison hivernale : 15 millions de nuitées en hiver et 4 millions l'été. Des besoins extrêmement forts en chirurgie orthopédique et traumatologique concernent chaque hiver les deux sites hospitaliers de Bourg Saint Maurice et de Moûtiers, du fait des accidents de ski. Le passage aux urgences dans les hôpitaux de Tarentaise pour 1 000 habitants est 2 fois supérieur au taux de la région Rhône-Alpes. Les consultations avancées hospitalières se développent et une filière gériatrique se structure à l'échelle Tarentaise.

L'offre hospitalière en Tarentaise est en cours de réorganisation, depuis la décision de l'Agence Régionale de Santé de ne pas poursuivre le projet d'hôpital unique à la Bâthie. Un projet de réorganisation de l'offre médico-sociale est à l'œuvre et redéfinira les contours de l'offre de soins de proximité sur le territoire.

La présence hospitalière nécessite une meilleure coordination avec le milieu libéral, en permettant le développement d'organisations innovantes et attractives. La Tarentaise, pour garantir une politique de santé globale et pérenne, pourra trouver des ressources dans une démarche locale et territorialisée des questions de santé.

Un thermalisme bien présent

Le territoire intègre également deux stations thermales (Brides-les-Bains / Salins les Thermes et La Léchère) qui ont un fonctionnement saisonnier (mars à octobre classiquement) et des prises en charge spécialisées autour de certaines indications : obésité, rhumatologie, phlébologie... Elles accueillent pas loin de 18 000 curistes par an.

Le suivi est effectué par des médecins à orientation thermale exclusive ou en activité mixte.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La baisse de la démographie médicale en Tarentaise se conjugue à la hausse des besoins de la population. Favoriser l'accessibilité des services de santé pour tous les citoyens est identifié comme un enjeu majeur d'aménagement du territoire. La présence de ces ressources est un élément structurant de l'attractivité des territoires, facteur de qualité de vie.

Il s'agit de favoriser une couverture sanitaire de qualité, coordonnée et de proximité à l'ensemble de la population permanente, saisonnière et touristique. La Tarentaise devra pouvoir répondre aux besoins de soins, de prévention et d'information de ses habitants. La recherche d'une attractivité du territoire sous-tendra l'ensemble des démarches afin d'actionner les leviers d'amélioration de l'offre de soins locale (promotion de nouvelles formes d'exercice de l'activité libérale...).

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Soutenir la démographie médicale et les professions de santé en tension, :

- Améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé grâce à une meilleure qualité d'exercice/qualité de vie : consolider l'offre de premier recours et développer l'offre de soins spécialisée

Prendre en compte la spécificité d'un exercice en montagne :

- Faciliter l'accès aux soins de premier recours de la population permanente, saisonnière et touristique en station
- Assurer l'attractivité d'un exercice médical en station

Favoriser la coordination des soins :

- Renforcer les coordinations pluridisciplinaires pour structurer l'offre de soins

Assurer une approche globale de la santé des populations :

- Mettre en œuvre un projet territorial de santé global prenant en compte à la fois l'offre de soins, sa coordination et des démarches de prévention/promotion de la santé

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> Maintien de l'attractivité du territoire pour les populations résidentes Impact fort de la présence médicale libérale et hospitalière sur l'économie touristique 	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des déplacements hors Tarentaise
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> Maintien et développement d'une offre de soins de proximité Lutte contre la désertification médicale avec un accent sur les médecins généralistes, spécialistes et dentistes Services apportés à la population permanente, saisonnière et touristique Réduction des inégalités sociales et géographiques d'accès aux soins Coordination pluridisciplinaires pour un meilleur accès aux soins Réponses spécifiques aux besoins des personnes défavorisées, fragiles ou en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> Projet co-construit avec l'ensemble des acteurs et les collectivités territoriales Nouvelle approche globale de la santé à travers un Contrat Local de Santé.

Hors CDDRA - Orientation 6 : Accompagner les jeunes dans les différentes composantes de leur vie

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une population relativement jeune

La Tarentaise compte 8 100 jeunes de 11 à 24 ans, soit en moyenne 16 % de la population. Ce sont les cantons de Bourg Saint Maurice et de Moûtiers qui concentrent le plus de populations jeunes. Avec une hausse de 7 % depuis 1999, la population des 11-25 ans en Tarentaise a progressé deux fois plus comparativement à l'ensemble du département (+3 %).

Plus de 4 000 élèves sont accueillis par 2 lycées et 5 collèges. Environ 92 % des jeunes de 11 à 17 ans en Tarentaise sont scolarisés, soit 380 jeunes entre 11 et 17 ans qui seraient, soit scolarisés dans un établissement hors de Tarentaise, soit se trouveraient hors du système scolaire. A l'issue de la 3^{ème}, la majorité des élèves est orientée vers une seconde générale (56 %) ou une seconde professionnelle (25 %). En Tarentaise, on comptabilise près de 2 768 jeunes entre 15 et 24 ans non scolarisés, soit la moitié des jeunes de cette tranche d'âge.

Des jeunes aux comportements parfois à risque

L'Observatoire de la Jeunesse de Tarentaise, initié en 2008 de manière conjointe par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise et le Conseil Général de la Savoie, a lancé en 2012, une enquête sur la santé des collégiens et des lycéens du territoire avec le soutien technique de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales). A partir des effectifs et prévalences observées, comme des comparaisons faites avec l'échelon départemental, des points d'attention sur la santé des jeunes ont été particulièrement repérés. Il s'agit de la fatigue/troubles du sommeil, l'usage de psychotropes (notamment sans prescription médicale), la sexualité (connaissances et utilisation des moyens de protection VIH SIDA/ IST et contraception, relations forcées...), les ivresses répétées chez les lycéens ou encore le mal-être (pensées suicidaires...).

Des jeunes parfois en difficulté

Entre 5 % et 9 % des jeunes actifs sur le territoire sont au chômage. Le chômage des jeunes répond en Tarentaise à un effet de saisonnalité. Il est très bas en janvier, février et mars (une centaine en moyenne), et est le plus élevé en septembre, octobre et novembre (environ 450 jeunes en 2010).

Un certain nombre de jeunes sont en rupture de parcours professionnel et présentent des difficultés d'insertion. La hausse de la précarité se remarque aussi chez les jeunes, soumis à des difficultés financières et à la dégradation de leurs situations sociales. Des démarches spécifiques en direction des publics en difficulté/souffrance doivent continuer à être menées et développées.

Les jeunes ont un besoin identifié autour du permis de conduire ainsi que des transports en commun. La configuration géographique du territoire et l'isolement de certains secteurs peuvent induire, en plus des problématiques et enjeux de la mobilité, un risque d'isolement social (éloignement des loisirs, des lieux de diffusion culturels...).

En 2008, 20 % des jeunes, en Tarentaise, vivent dans une famille monoparentale. On note que depuis 1999, la part des familles monoparentales a sensiblement augmenté sur le territoire, passant de 16 % à 22 %.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Afin de mieux appréhender le public jeune, certaines problématiques doivent être prises tout particulièrement en considération :

- l'approche globale de la santé des jeunes, autant dans leurs comportements que dans la prévention de conduites à risque (substances psychoactives, sexualité...),
- la réussite scolaire et l'intégration professionnelle,
- l'intégration sociale, la participation citoyenne et l'accès à l'autonomie,
- la sensibilisation culturelle des jeunes,
- la question des jeunes en rupture et du maintien du lien social avec les jeunes.

Le territoire devra ainsi veiller à accompagner au plus près les besoins des jeunes dans l'ensemble des composantes de leur vie.

L'enjeu est de permettre aux jeunes de vivre et travailler « au pays » et pouvoir s'insérer dans la vie locale.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Améliorer la connaissance et les interventions autour de la jeunesse en Tarentaise :

- Développer les éléments de connaissance sur la population jeune du territoire par le biais de méthodologies quantitatives et qualitatives : observer
- Aider à la mise en réseau des acteurs de la jeunesse pour mieux agir de manière coordonnée et concertée

Prévenir et améliorer la santé des jeunes :

- Développer les actions de sensibilisation et de prévention sur la santé
- Mettre en œuvre des interventions multipartenariales autour de la promotion de la santé des jeunes
- Approcher la santé des jeunes de manière globale
- Favoriser les approches innovantes et interactives autour de thématiques prioritaires

Agir pour la formation, la qualification et l'insertion des jeunes :

- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes
- Favoriser les formations et accompagnements de certains publics prioritaires
- Valoriser les initiatives des jeunes

Faciliter l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances

Maintenir le lien social avec les jeunes :

- Créer des espaces de paroles et de concertation avec les jeunes
- Favoriser le lien entre les jeunes et leurs familles
- Appuyer les démarches « d'aller-vers » et de « prendre soin » de certains jeunes en difficulté

Permettre une meilleure mobilité

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Formation et qualification professionnelle des jeunes • Insertion des jeunes dans le monde économique • Accès des jeunes aux emplois locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'impact sur l'environnement
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Egalité des chances en matière d'insertion professionnelle et d'accès à la formation • Facilitation de la mixité sociale et du lien • Insertion de la jeunesse dans la société locale / participation citoyenne • Accès aux loisirs et à la culture • Approches de promotion de la santé des jeunes • Accompagnement des publics les plus en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation à partir d'une enquête réalisée auprès des jeunes et des indicateurs d'un observatoire local • Mise en réseau et implication de nombreux partenaires : institutionnels, associatifs... • Co-constructions nouvelles des projets

Hors CDDRA - Orientation 7 : Renforcer le lien social et soutenir le quotidien des différentes populations

ELEMENTS DE CONTEXTE

Un territoire qui favorise l'isolement

Dans un territoire rural et montagnard, l'accès aux services de proximité n'est pas toujours aisé, d'autant que certaines populations sont en situation de précarité ou de fragilité (personnes âgées, handicapées, non motorisées...). L'éloignement géographique peut conduire à un certain isolement.

Des besoins sanitaires et sociaux en augmentation

La Tarentaise est le territoire de Savoie dont la population de + de 75 ans a eu la plus forte croissance. Face à ce vieillissement, les besoins sanitaires et sociaux augmentent, tant en terme de services à domicile, de structures spécialisées ou intermédiaires ou encore de transport et de logements adaptés. Le territoire compte un fort taux de personnes très dépendantes qui restent à domicile, et s'appuient notamment sur une solidarité familiale. 548 personnes sont ainsi bénéficiaires de l'allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA). Plusieurs constats sont posés autour d'un manque de personnels formés, de soins infirmiers ainsi que médicaux pour couvrir l'ensemble des besoins de ces publics dépendants à domicile. La disponibilité des familles est variable selon les saisons. Le recours aux professionnels d'aide à domicile permet le maintien en semi-autonomie des personnes âgées, toutefois le recrutement et la fidélisation du personnel posent problème.

Question accueil, la Tarentaise est sous-équipée au regard de la population. Il manque des places d'accueil temporaire (pour soulager les familles ou permettre des vacances) et des structures intermédiaires entre domicile et établissements médicalisés. La vieillesse n'est pas synonyme uniquement de dépendance mais aussi et parfois d'un sentiment de solitude, qu'il est toutefois difficile d'estimer.

Concernant les personnes handicapées, on compte 134 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) à domicile ou en établissement et 27 bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) dont 9 à domicile. Les problématiques évoquées sont assez similaires à celles des populations âgées notamment concernant le logement, la mobilité et le lien social.

Les femmes touchées par un manque d'accès à l'emploi à l'année

La saisonnalité très présente en Tarentaise, influence la vie locale. Le manque d'emploi à l'intersaison engendre la précarité pour une part importante de la population allié à un manque de formations qualifiantes sur le secteur. Les femmes sont particulièrement touchées par le manque d'accès à l'emploi. 248 personnes sont bénéficiaires du RSA socle sur le territoire. Ainsi il est constaté une hausse des demandes d'aides pour l'énergie et l'eau, une augmentation du nombre d'enquêtes expulsion suite à des impayés de loyer ainsi qu'une hausse du nombre de dossiers de surendettement (+ 24% entre 2008 et 2011).

Des besoins en garde d'enfants

17 structures dont 10 en multi-accueil (crèches et halte garderies) sont en service en Tarentaise, avec un fonctionnement permanent. A partir de 2007, la possibilité de création de micro-crèches, a permis d'apporter une réponse de proximité pour l'accueil de la petite enfance, parfaitement bien adaptée à un territoire aussi contraint que la Tarentaise. 4 micros-crèches sont en service dans le territoire et 3 sont en projet. Pour les familles sans attache locale, la saisonnalité est synonyme de problèmes de garde d'enfants. La situation est assez différente selon les communes et les cantons, certains secteurs étant mieux couverts que d'autres. Certaines stations déplorent un manque d'offre de garde en direction des saisonniers. Les besoins portent aussi sur des horaires atypiques (les soirs et week-ends...) et parfois modulables. La garde par une assistante maternelle est souvent alors la seule solution envisageable. L'insertion professionnelle passe par des modes de garde d'enfants adaptés aux besoins.

Par ailleurs, il est à noter un manque de lieux de soutien à la parentalité et aux familles en prévention de difficultés relationnelles ou éducatives. Des lieux de médiation familiale existent sur Chambéry et Albertville mais sont peu accessibles à partir de la Tarentaise.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

La tendance actuelle au vieillissement alliée aux projections démographiques locales nécessite l'adaptation du territoire aux besoins à venir en termes de logement, de maintien à domicile ou encore de mobilité...

Dans un territoire aussi étendu, une attention forte devra être apportée aux populations en risque de rupture en s'inscrivant dans une logique de lien social. Des démarches menées autour du développement de la formation et de la qualification professionnelle viseront une meilleure insertion de certains publics (les saisonniers, les femmes, les jeunes...). Les situations de précarité, de handicap et de fragilité devront également faire l'objet de démarches spécifiques. Il s'agira de faciliter les conditions de vie en Tarentaise pour l'ensemble de ses habitants en facilitant l'accès aux services de proximité (notamment l'offre de garde d'enfants), dans une logique de cohésion sociale et de solidarité territoriale.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Améliorer les conditions de vie des personnes en situation de fragilité ou de précarité :

- Recruter, fidéliser et former l'ensemble des personnels intervenant à domicile
- Lutter contre l'isolement et développer le lien social
- Appuyer les lieux d'animation de la vie sociale locale
- Améliorer la qualité du maintien à domicile
- Adapter les logements aux besoins spécifiques notamment avec un accompagnement social
- Travailler la question du transport

Faciliter le quotidien des familles et l'exercice de la parentalité :

- Répondre aux besoins de garde d'enfants
- Développer et soutenir les lieux et actions de soutien à la parentalité
- Favoriser la médiation familiale
- Mieux connaître et répondre aux besoins de 4-12 ans

Faciliter l'accès aux savoirs, à la qualification et à la formation professionnelle :

- Travailler sur une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les secteurs qui recrutent
- Favoriser le partage de connaissances et la formation pour tous
- Lutter contre l'illettrisme et favoriser l'apprentissage des savoirs de base
- Faciliter l'accès de certaines populations aux emplois pérennes et locaux
- Accompagner les jeunes en difficulté

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none">• Développement des emplois de services à la personne• Accès des femmes à des emplois pérennes• Insertion professionnelle des jeunes et des publics en difficulté	<ul style="list-style-type: none">• Impacts sur les déplacements de la population
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des besoins de certains publics cibles (âgées, handicapées, précaires...)• Développement de services de proximité• Renforcement du lien social et des relations intergénérationnelles• Maintien de la vie sociale notamment pour les personnes les plus isolées	<ul style="list-style-type: none">• Projets co-construits avec les acteurs

Hors CDDRA - Orientation 8 : Prendre en compte l'eau, de sa protection à son utilisation

ELEMENTS DE CONTEXTE

L'eau, une ressource essentielle

Les montagnes, véritables châteaux d'eau, concentrent une part importante des précipitations et sont le berceau des sources qui donnent naissance aux rivières et aux grands fleuves. Une multitude de milieux naturels sont associés à la présence de cet élément : lacs, tourbières, marais, zones humides... Utilisée sous toutes ses formes (liquide, solide, gazeuse) depuis des millénaires, elle est une ressource essentielle au développement économique et social des sociétés humaines. Au niveau mondial, son utilisation s'est intensifiée depuis le début du XXème siècle (agriculture, industrie, tourisme, hydroélectricité...) entraînant des conflits d'usages et une diminution certaine de sa quantité disponible et de sa qualité. Aussi, l'artificialisation des paysages peut parfois avoir des conséquences très lourdes sur les activités humaines : inondations, glissements de terrains...

Une multitude d'usages liés à l'eau

L'eau a façonné et façonne encore le paysage économique de la Tarentaise. De nombreuses activités liées à l'eau cohabitent :

- l'agriculture avec l'alimentation en eau du bétail et l'irrigation : les besoins en eau sont variables entre vallées et alpages. Pour l'instant, les besoins sont ponctuels, mais les dernières années sèches ont amené les agriculteurs à réfléchir aux possibilités d'irrigation afin de maintenir une certaine autonomie fourragère locale,
- l'hydroélectricité : 19 centrales hydrauliques et 83 barrages et prises d'eau sont installés en Tarentaise. L'ensemble produit environ 2 milliards de kWh par an, ce qui correspond à la consommation résidentielle de 830 000 habitants, soit l'équivalent de 2 fois la population de la Savoie,
- les activités de tourisme et de loisirs : l'eau issue des sources ou des cours d'eau d'altitude peut être stockée dans des retenues qui se remplissent en été ou à l'automne, pour être ensuite utilisée pour la neige de culture en hiver. A la belle saison, les sports d'eaux vives bénéficient des débits délivrés sur l'Isère (liés à l'activité hydroélectrique), essentiellement entre Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers et par le Doron de Bozel dans sa partie aval, entre Brides-les-Bains et Moûtiers. La pêche, quant à elle, est une activité qui exige des milieux aquatiques de bonne qualité tout au long de l'année.

L'ensemble de ces prélèvements peuvent, selon la période et l'origine de l'eau, impacter la quantité disponible et la qualité de l'eau ainsi que le fonctionnement des milieux aquatiques. Aussi, avec une population qui quintuple en hiver, la Tarentaise doit aujourd'hui s'adapter à une saisonnalité marquée, induisant des besoins en eau potable et en assainissement très hétérogènes.

La mise en œuvre de contrats liés à l'eau : Contrat de Bassin Versant et PAPI

Face à ces constats, la Tarentaise s'est dotée depuis 2010 d'un Contrat de Bassin Versant, véritable programme d'actions et de concertation en faveur de l'eau et des milieux aquatiques. Un Programme d'actions et de Prévention contre les Inondations (2006-2013) permet également de prévenir le risque d'inondation et de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

Les usages liés à l'eau en Tarentaise sont nombreux et en relation forte avec l'économie du territoire. Une gestion durable de l'eau sous toutes ses formes, passe par la concertation des acteurs du territoire et leur sensibilisation aux enjeux humains et écologiques, tels que :

- le maintien d'une eau potable de qualité et en quantité,
- la préservation des milieux aquatiques en altitude et en fond de vallées,

- la prise en compte des risques d'inondation dans l'aménagement du territoire,
- le maintien d'une activité économique et touristique liée à l'eau : sports d'eaux vives, pêche, thermalisme, sports d'hiver...
- la conciliation entre activités consommatrices d'eau et préservation des milieux.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Améliorer la qualité de l'eau :

- Poursuivre les efforts en termes d'assainissement domestique, agricole et des entreprises
- Lutter contre tous types de pollutions
- Gérer durablement la ressource en eau en conciliant les usages économiques, touristiques et la préservation des milieux :
- Restaurer et maintenir le bon état de la ressource en eau
- Concilier l'ensemble des usages liés à l'eau
- Prendre en compte les problématiques et enjeux liés à l'eau en amont des projets d'aménagement du territoire

Préserver et restaurer les milieux aquatiques :

- Restaurer les continuités écologiques et les espaces de mobilité des cours d'eau
- Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins versants et des milieux aquatiques
- Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides
- Prendre en compte la gestion des espèces faunistiques et floristiques

Protéger les personnes et les biens face au risque d'inondation :

- Continuer à étudier la gestion du risque en proposant des scénarii d'intervention
- Sensibiliser le plus grand nombre pour préparer à un évènement de crise

Informier, former et sensibiliser aux enjeux de l'eau en Tarentaise :

- Informer sur les particularités de l'eau en Tarentaise, sa gestion, ses usages
- Former les médiateurs et sensibiliser le grand public
- Valoriser l'eau comme un attrait touristique de la Tarentaise

Enjeux selon le développement durable

Economie	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la dimension économique de l'eau en Tarentaise (hydroélectricité, agriculture, tourisme...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité aquatique • Préservation des continuités écologiques • Lutte contre les pollutions d'origines diverses
Social/solidarité	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la ressource, en quantité et en qualité • Protection des personnes et des biens face au risque d'inondation • Sensibilisation aux enjeux liés à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme copiloté de manière élargie • Projets construits avec l'ensemble des acteurs • Conciliation entre les différents usages de l'eau